

Ce film sera diffusé à la télévision partout au Canada le 11 novembre. J'invite tous les députés et tous les Canadiens à le regarder chez eux avec leur famille.

* * *

LE PROGRAMME D'ÉQUITÉ SALARIALE

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, une étude publiée hier par le Centre canadien de recherche en politiques de rechange montre que les femmes forment 73 p. 100 du personnel à plein temps des banques, mais qu'elles ne touchent que 56 p. 100 du salaire des employés masculins de ce secteur.

D'une part, le gouvernement conservateur prétend se soucier d'équité en matière d'emploi et de politiques d'emploi qui soient justes envers les femmes, d'autre part, il néglige d'appliquer ces principes aux employées désavantagées de secteurs qui relèvent de sa compétence.

L'équité salariale est une composante essentielle de tout programme d'équité en matière d'emploi. Quatre provinces ont déjà mis en oeuvre un programme d'équité salariale. On attend toujours celui du gouvernement fédéral.

Quelques groupes qui militent en faveur de l'égalité, comme le Comité d'action nationale sur le statut de la femme et la Employment Equity Coalition, ont pressé le gouvernement de modifier sa Loi sur l'équité en matière d'emploi, qui souffre de nombreuses lacunes, et d'y inclure des mesures d'équité salariale. Ils pressent aussi le gouvernement de modifier la loi pour qu'elle comprenne des objectifs, des calendriers d'application et un mécanisme d'exécution efficace.

Au nom de ces travailleuses, je demande au gouvernement de modifier le plus tôt possible la Loi sur l'équité en matière d'emploi pour que les Canadiennes reçoivent des salaires équitables.

* * *

LE RÉSEAU ANGLAIS DE RADIO-CANADA

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, les habitants du nord de la Nouvelle-Écosse se battent depuis longtemps déjà pour obtenir que leur soient retransmises les émissions de télévision de CBC Nova Scotia. À l'heure actuelle, ils ne peuvent capter que les émissions de CBC provenant du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard et sont donc privés des émissions d'affaires et des informations provinciales réalisées pour la Nouvelle-Écosse.

Au cours d'une récente séance d'un comité parlementaire, le nouveau président du CRTC, M. Keith Spicer, a accepté d'étudier la question et de chercher une solution. Cela fait des années que les habitants de la région présentent en vain la même demande à CBC. Il est temps que ce problème se règle.

Article 31 du Règlement

• (1410)

J'exhorte le nouveau président du CRTC à faire droit à cette demande. Je le remercie de ses efforts et espère que l'affaire aboutira bientôt à une conclusion positive.

* * *

LE PROGRAMME D'ÉQUITÉ SALARIALE

Mme Mary Clancy (Halifax): Je prends aujourd'hui la parole, monsieur le Président, pour dire que je suis très déçue de l'état de l'égalité des sexes au Canada. Il nous reste encore beaucoup à faire pour combler l'écart salarial entre les hommes et les femmes.

Une étude publiée aujourd'hui révèle que les femmes au service des banques canadiennes ne gagnent que 56 p. 100 de ce que gagnent leurs collègues masculins. Dans le personnel des banques, bien que le nombre des femmes dépassent celui des hommes dans la proportion de 70 contre un, on ne trouve presque pas de femmes parmi les cadres supérieurs.

Le dinosaure de l'inégalité est bien vivant et florissant de santé au Canada. Nous pouvons en effet constater que nos efforts pour supprimer l'écart salarial ont été vains dans beaucoup trop de secteurs. Les banques ne sont indubitablement qu'un symptôme d'un problème beaucoup plus vaste.

Je défie le gouvernement d'examiner les conclusions de cette étude pour voir où il a fait erreur, de s'attaquer aux problèmes des pratiques inéquitables d'emploi dans tous les secteurs, mais plus particulièrement en matière de parité et d'équité salariales, et enfin de faire disparaître pour de bon le dinosaure de la discrimination.

* * *

LES SOINS DE SANTÉ

M. Brian White (Dauphin—Swan River): Monsieur le Président, la chiropractie moderne est la troisième par ordre d'importance des professions médicales de première ligne en Amérique du Nord. L'Association chiropractique canadienne représente 2 600 chiropraticiens exerçants et chaque province a son propre ordre. Le Canadian Memorial Chiropractic College de Toronto est agréé selon les normes internationales et son effectif total s'élève à environ 600 étudiants.

Les chiropraticiens ont été les pionniers de la méthode holistique en médecine. Ils s'intéressent à la relation entre la colonne vertébrale et l'ensemble du corps et ils se spécialisent dans la compréhension et le traitement de la structure osseuse qui la compose et de muscles et des nerfs connexes. En tant qu'associés aux autres dispensateurs de soins médicaux, ils emploient le diagnostic spécialisé et ils appuient la recherche sur les causes et le traitement des maux de dos. La chiropractie est rentable. Les chiropraticiens sont maintenant reconnus comme